

LES ENTENTES FISCALES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES PAIEMENTS DE TRANSFERT À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances à qui on a demandé s'il était toujours d'avis comme il l'a dit dans son exposé budgétaire, que le gouvernement du Canada allait faire des économies en réduisant les paiements aux provinces. Le ministre a répondu par l'affirmative. Peut-il maintenant nous garantir que l'Île-du-Prince-Édouard peut toujours compter sur les 193.8 millions que lui octroie le gouvernement fédéral en paiements de transfert. La question est simple et le montant est précis. Le ministre peut-il nous assurer que l'Île-du-Prince-Édouard, au cours des deux, trois ou quatre prochaines années, recevra ce montant du gouvernement fédéral?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, comme le chef de l'opposition le sait, toute la question des transferts fiscaux fait présentement l'objet de négociations entre le gouvernement du Canada et les provinces. Le groupe d'études parlementaire a entrepris d'examiner la question. Le chef de l'opposition cite le chiffre de 193 millions. Il se peut qu'après la mise en place d'un nouveau régime de transfert, l'Île-du-Prince-Édouard reçoive davantage.

M. Crosbie: Comme elle pourrait recevoir moins.

M. MacEachen: J'ai dit que cela pouvait être plus. Quand j'étais de passage, il y a une semaine ce soir, à Souris dans l'Île-du-Prince-Édouard, où le très honorable député m'avait précédé, j'ai parlé de la question des transferts fiscaux. J'ai rappelé par exemple qu'en 1979, les recettes provenant des ressources s'élevaient à environ \$1,800 par habitant en Alberta contre \$3 dans l'Île-du-Prince-Édouard. Contrairement à nos vis-à-vis, ce n'est pas le genre d'écart que nous sommes prêts à accepter de ce côté-ci de la Chambre.

M. Clark: Madame le Président, le ministre s'est engagé dans son budget à réaliser des économies en réduisant les paiements de transfert. Il vient de refuser de répondre à une question directe concernant les paiements à l'Île-du-Prince-Édouard. Il a dit qu'ils pourraient augmenter, c'est-à-dire qu'ils pourraient aussi très bien diminuer. De ce côté-ci de la Chambre, nous le soupçonnons de songer à réduire les montants d'argent qu'il mettra à la disposition des habitants de l'Île-du-Prince-Édouard et de tenter d'éluder les questions à la Chambre en s'abritant derrière le groupe d'étude qui a été constitué.

● (1150)

Nous voulons savoir si le ministre des Finances peut nous assurer que la nouvelle formule que l'on mettra au point garantira aux habitants de l'Île-du-Prince-Édouard qu'ils recevront à l'avenir au moins autant d'argent en paiements de transfert qu'ils en reçoivent maintenant. Nous donnera-t-il cette garantie toute simple, et nous la donnera-t-il dès maintenant?

M. Baker (Nepean-Carleton): Oui ou non.

M. MacEachen: Madame le Président, le très honorable chef de l'opposition manque vraiment de réalisme. Il serait probablement le premier à me critiquer si je déterminais en ce moment même quel sera le résultat des négociations avec les

Questions orales

gouvernements des provinces et en quoi consistera l'accord qui pourra être conclu avec eux. Il est indéniable—et je ne reviens pas du tout sur la teneur du budget—que nous espérons réaliser des économies dans les paiements de transfert aux provinces. Nous n'avons pas encore décidé sur quels points nous réaliserons ces économies ni à l'égard de quels programmes. Nous n'avons pas déterminé de quelle façon pourra fonctionner un nouveau régime fiscal. Tout cela est ouvert à la discussion. Il est très malhonnête de la part du chef de l'opposition de citer un chiffre en l'air et de nous prier de nous en tenir là avant même que n'aient débuté les négociations avec les gouvernements provinciaux.

* * *

LES AÉROPORTS

L'IMPORTANCE DE MODERNISER LES AÉROPORTS MUNICIPAUX

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Madame le Président, j'ai une question pour le ministre des Transports. Hier, le ministre a dit qu'il était disposé à étudier l'à-propos de la construction d'un autre terminus financé par l'entreprise privée à l'aéroport de Toronto. Lorsque la Chambre parle d'aéroport, il s'agit la plupart du temps des grands aéroports, comme ceux de Montréal, de Toronto et de Winnipeg, et c'est tout à fait normal, mais il y a au Canada beaucoup d'aéroports municipaux de moindre importance dont plusieurs sont financés par le gouvernement fédéral et administrés par les municipalités. Beaucoup d'entre eux s'insèrent maintenant dans des plans directeurs et sont très importants pour l'économie des régions où ils sont situés.

Le ministre des Transports pourrait-il nous dire dès maintenant s'il va étudier sérieusement la question des plus petits aéroports et établir des priorités étant donné qu'ils deviennent rapidement insuffisants au chapitre des services à la collectivité et à l'industrie aéronautique du Canada?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, tout ce que je peux dire à ce sujet dans le peu de temps que j'ai à ma disposition c'est qu'au cours des dernières années, le budget de mon ministère au chapitre des aéroports a considérablement diminué. Je l'ai fait remarquer à mes collègues et je crois qu'ils m'ont très bien compris et qu'ils vont y voir. Nonobstant le fait que le besoin d'aéroports municipaux est presque illimité, j'espère que dans les mois qui viennent je serai en mesure de faire plus que ces derniers temps pour les aéroports moyens et plus petits.

* * *

L'EMPLOI

LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES JEUNES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. En réponse à une question posée tout à l'heure, le ministre a souligné que 140,000 emplois avaient été créés au cours des derniers mois. Je signale au ministre que, d'après certains chiffres publiés aujourd'hui, plus de 450,000 jeunes gens sont présentement en chômage, soit plus de 45 p. 100 du nombre total de chômeurs. A cette époque-ci, les étudiants du secondaire et des universités vont bientôt déboucher sur le marché du travail. Je demande donc au ministre s'il prévoit d'élargir les programmes de création d'emplois de façon à en